

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

26/09/2020 - 11h30 - Ancenis

Salle du Temps libre - 290 rue des Jeux Olympiques

Présents ou représentés

Clubs de Mayenne, La Flèche, Vigneux, Angers BCRR, BC Côte de lumière, Cholet, les Ponts de Cé, le Pouliguen, Avrillé, Nantes BAA, Nantes BCN, Château-Gontier, Angers BC, BC Côte d'Amour, Sablé, la Ferté Bernard, Saumur, Chemillé, Noirmoutier, Ancenis, le Mans BC, Laval, Pornic, Sautron.

CRED : BERSON JL, BOHNE A, CARCY JP, CREBASSA JG

Comité : NOURY JP, Président, ROBINET B, 1^{er} vice-Président, CHAUVIRE D, vice-Présidente Enseignement, GOUMARD D, vice-Président compétitions, BRESSOLLETTE JN, secrétaire général, GRATON B, trésorière FLEURENCE G, directeur des compétitions, LIPSYC L, animateur pédagogique régional, WYROSTEK T, délégué séniors.

Invités : COLLONGUES Y, contrôleur aux comptes, ROUPPERT P, Président Bridge A Tout Cœur 44, GUICHEUX M.

Excusés

Clubs de Nantes Erdre, Mesquer-Quimiac, Nantes Louis XVI, Nort sur Erdre, Pays Maraîchins, Thouars.

Comité : QUERAN E, BARBA E, CAUMARTIN O.

Invités : PANIS M.

Absents

Clubs de ASPTT Angers, Baugé, Beaulieu, Cercle St Aubain, BC Castelbriannais, Chinon, BC Islais, Le Mans 4AS, les Herbiers, Préfailles, St Nazaire, Bridge Scrabble Atlantique.

CRED : CLERGEAU M, GUILLOIS M, NGUYEN JF.

Comité : MOISAN J

Rédacteur de séance : Anne Loriquer, secrétaire du Comité

◆◆◆

ORDRE DU JOUR

Projet de Statuts et Règlement Intérieur

◆◆◆

Le 19 septembre 2020, à Ancenis, les membres du Comité Régional d'Anjou de la Fédération Française de Bridge se sont réunis au 290 rue des Jeux Olympiques en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les Présidents de clubs, les membres individuels votant en leur nom propre ou en tant que mandataire et les personnes présentes à cette Assemblée. Celle-ci figure en annexe du présent Procès-Verbal.



La séance est ouverte à 11h41

Le Président rappelle que l'AGE doit réunir un quorum de 2/3 des voix du Comité au minimum.

Le Président annonce que le quorum est atteint avec 3613 voix présentes ou représentées (soit 82.6%) sur les 4371 voix du Comité. L'Assemblée peut valablement délibérer.

PROJET DE STATUTS ET REGLEMENT INTERIEUR

Présentation de Bernard Robinet, 1^{er} vice-Président

Les 2 projets sont diffusés sur écran et en annexe

Lors du Conseil régional du 8 février dernier, je vous avais présenté les principes que le groupe de travail (Jean-François Dupic, Michel Guillois, Hervé Boniface et moi) vous proposait d'adopter pour la rédaction des futurs statuts du Comité d'Anjou. Fort des remarques que vous aviez formulées à cette occasion, le groupe de travail s'est ensuite attelé à la rédaction proprement dite des projets de statuts et de règlement intérieur, en repartant pour l'essentiel du statut-type proposé par la Fédération. Le groupe de travail a notamment décidé d'institutionnaliser, à côté des structures de gouvernance (assemblée générale, conseil d'administration et bureau exécutif) une instance régulière d'échanges avec les Présidents de club (la Conférence des Présidents explicitée à l'article 16 des statuts) ; un point sur lequel vous aviez particulièrement insisté lors du Conseil régional. Après de nombreux aller-retours, le groupe de travail a pu, après deux mois d'échanges, mettre un point final à son travail.

En raison de la Covid19, le Conseil Régional de mai 2020 n'a pu se faire, le Bureau a ainsi décidé d'organiser une consultation écrite puis un vote du Conseil Régional sur ces 2 projets. Ils ont été adoptés à 90% des voix exprimées.

B. Robinet. présente, sur écran et en jaune, les modifications apportées au projet de statuts et règlement intérieur suite à la consultation et au vote du Conseil Régional.

☞ *L'Assemblée Générale Extraordinaire approuve-t-elle le projet de statuts qui vient de lui être présenté ?*

✓ *Oui à l'unanimité soit 3 613 voix pour (100%)*

☞ *L'Assemblée Générale Extraordinaire approuve-t-elle le projet de règlement intérieur qui vient de lui être présenté ?*

✓ *Oui à l'unanimité soit 3 613 voix pour (100%)*

Le Président remercie l'assemblée et invite les participants à rejoindre l'espace déjeuner.

La séance est levée à 12h22.

Jean-Paul Noury,
Président

